



Mairie de Longecourt en Plaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LONGECOURT, le 26 AVRIL 2021

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous demande de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **salle de la Mairie** le :

LUNDI 3 MAI 2021 à 19 HEURES

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE & RESPECT DES GESTES BARRIERES

Cimetière communal :

- Choix du nouveau columbarium et du prestataire

Réhabilitation de la salle polyvalente

- Examen du projet

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

- Présentation des projets de modification des statuts

Elections départementales & régionales

- Planification horaire tenue des 2 bureaux de vote
- Informations diverses

Informations diverses

Questions diverses

Veillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.



Zéro Phyto Commune engagée !

Place de la Mairie 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél. : 03.80.79.10.10 – Fax : 03.80.79.10.11 – Mail : longecourt.mairie@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2021

Présents : M. DE LAMARLIERE Eric Maire, Mmes FORNER Nicole, BOUCHET-GELIN Amélie, adjointes, SEIGNEZ Marianne, CHOCHON-LATOUCHE Josiane, PROST Christiane, LIMBARDET Marie-Béatrice, HEMAIRIA Zineb, MM. MURANO Paul adjoint, SOULIER Jean-Marc, VEYSSE Francis, TUPIN Florent, DONARD Rémy, BUTHIOT Raphaël, MOULART Pascal.

Secrétaire de séance : Mme PROST Christiane est nommée secrétaire de séance.

Aucune remarque n'est apportée au compte-rendu de la réunion du 12 avril 2021. Le compte-rendu de cette séance et le récapitulatif des délibérations ont été signés par les conseillers municipaux.

Ordre du jour

1) Cimetière communal : Choix du nouveau columbarium et du prestataire

Pour donner suite à la décision d'installer un nouveau columbarium, une consultation a été lancée auprès de plusieurs prestataires. Après présentation des offres reçues et des modèles présentés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 12 voix POUR, 3 abstentions (Eric DE LAMARLIERE, Pascal MOULART, LIMBARDET Marie-Béatrice), de retenir la proposition de M. BERTIN pour un montant de 4.291,67 € HT pour la fourniture et l'installation d'un columbarium 12 cases sur 3 niveaux. Il autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

M. le Maire précise que pour protéger le dessus du columbarium existant, il est possible d'installer une plaque résistante aux intempéries. Des devis seront demandés pour celle-ci.

2) Réhabilitation de la salle polyvalente

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait demandé une nouvelle proposition au cabinet ROUX, maître d'œuvre du projet, la proposition initiale étant trop onéreuse. Le Maître d'œuvre a transmis un nouveau projet. Après débat et questions, le Conseil Municipal :

- Retient l'option de réfection de la toiture en « bac acier »
- L'extension du hall principal sera de 20 m² environ, avec alignement sur les murs existants ; cette extension ne servira que pour le rangement du matériel de gymnastique
 - Décide le réaménagement du hall d'entrée.
 - L'extension du bloc sanitaires/vestiaires d'environ 23 m². Afin de dégager une surface pour du rangement dédié à une association, il faudra réduire la surface du vestiaire individuel et supprimer le WC douche PMR.
 - Les aménagements extérieurs seront limités afin de réduire les coûts.
 - La reprise des installations électriques est acceptée
 - 165 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture.

M. le Maire transmettra ces informations au cabinet d'architectes ROUX pour lui permettre de clore l'avant-projet sommaire et réaliser l'avant-projet détaillé.

Mme PROST Christiane : regrette que le revêtement du sol ne soit pas refait, l'existant étant en mauvais état.

3) Communauté de communes de la Plaine dijonnaise : projets de modifications des statuts :

Chaque commune devra délibérer sur les modifications des statuts de la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise (changement du siège social, renonciation à certaines compétences facultatives, prise de compétences...). A ce stade, le Conseil Municipal considère que les éléments sont insuffisants, notamment pour la compétence mobilité où aucune donnée financière n'est connue, et propose de reporter sa délibération à la prochaine réunion.

M. le Maire informe que Florent TUPIN a été nommé référent environnement auprès de la Communauté de Communes.

4) Elections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se tiendront simultanément les 20 et 27 juin 2021.

Les bureaux de vote, installés dans la salle La Grande Ferme, 32 route de Dijon, seront ouverts de 8 heures à 18 heures

L'aménagement de la salle devra respecter certaines règles imposées par l'Etat, dans le respect du protocole sanitaire. Les mesures et gestes « barrière » devront être scrupuleusement respectés tout au long de la journée et lors du dépouillement. Les membres du bureau de vote mobilisés le jour du scrutin devront être vaccinés ou immunisés, ou à défaut faire réaliser un dépistage dans les 48 h précédant le scrutin.

Un tableau des permanences pour la tenue de ces bureaux de vote est partiellement établi et sera transmis à chacun pour le compléter.

Informations diverses

Présentation du projet « Longecourt MAG » : M. Paul MURANO et Mme Amélie BOUCHET-GELIN présentent le projet du bulletin municipal. Axé sur la sécurisation de la commune, un questionnaire sur les différents projets sera à la disposition des administrés.

Terrain de vélocross : Cet aménagement est une proposition du Conseil des Jeunes. Diverses esquisses ont été réalisées ; M. DONARD Rémy précise qu'en fonction de la décision prise, l'intervention d'entreprises pourra être nécessaire. Lors de la prochaine réunion du Conseil des Jeunes, il sera proposé de délimiter sur le terrain le projet et d'envisager la participation des « Jeunes » à sa réalisation

Projet d'équipements informatiques

M. le Maire évoque l'achat d'un serveur pour la mairie afin de mieux sécuriser les données et de partager les dossiers des différents ordinateurs. Il évoque aussi l'achat d'un nouvel ordinateur pour la bibliothèque avec la nouvelle version du logiciel ORPHEE.

Circulation Rue Neuve

A la suite d'un accident survenu à l'intersection de la rue neuve et la rue de Genlis, il est nécessaire de réfléchir sur les possibilités de rendre la sortie de cette rue moins dangereuse. La possibilité d'installer un miroir sera étudiée.

Questions diverses :

SOULIER Jean-Marc : possibilité d'installer des bancs supplémentaires à l'aire de petite enfance derrière la mairie : 1 banc rénové par les services techniques sera installé à la fin de la semaine

D'autres lieux pourraient être pourvus de bancs supplémentaires (le long de l'Oucherotte, cimetièrre) : un recensement des besoins sera fait.

VEYSSE Francis : fleurissement des vasques sortie rue St Didier/ route de Dijon : le fleurissement interviendra semaine 20.

CHOCHON-LATOUICHE Josiane : La commune pourrait-elle entretenir le massif de rosiers situé rue du Meix Bresson (jusqu'à là entretenu par les riverains) et mieux désherber le cimetièrre ? L'adjoint responsable du service technique prend en compte ces questions.

PROST Christiane : La réfection du chemin piétonnier en direction de la gare de Longecourt a donné satisfaction aux usagers. Le plafond de la galerie commerciale pourrait-il être nettoyé ?

TUPIN Florent : précise que les modalités d'organisation d'un référendum communal devront être au préalable décidées par le Conseil Municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

